



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Communiqué de presse

Dzaoudzi, le 20 mai 2021

### **CONCERTATION EN VUE DE LA PRÉPARATION DU PROJET DE LOI « MAYOTTE » – AUDIENCES LIBRES DU PRÉFET À BOUENI**

Les Mahoraises et les Mahorais ont participé en nombre aux audiences libres que Jean-François Colombet, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement a tenues hier après-midi à Boueni dans le cadre de la concertation préalable à l'élaboration du projet de loi « Mayotte ».

Aux côtés du maire de Boueni, Monsieur Mouslim Abdourahaman, et du directeur de cabinet adjoint du ministre des Outre-mer, Monsieur David Carmier, le Préfet de Mayotte a échangé avec 90 personnes réunies à la MJC de Boueni pour présenter leurs pistes de réforme pour Mayotte.

Les propositions formulées par les citoyens ont porté notamment sur le renforcement de la protection de l'environnement, l'accompagnement à la parentalité, la formation des élites, la lutte contre l'immigration clandestine et le développement des infrastructures de transport. La synthèse de l'ensemble des propositions formulées durant la concertation sera transmise le 1er juin 2021 au ministre des Outre-mer.

Les prochaines audiences libres du Préfet se tiendront le jeudi 20 mai 2021 à 9 heures à Pamandzi et à 15 heures à Acoua.

**Contact presse :**  
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32  
Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)  
Facebook : @Prefet976  
Twitter : @Prefet976